

Québec sert de base à la répartition des sièges parlementaires aux Communes, pour les autres provinces. La représentation de Québec est fixée invariablement à 65 députés. Après chaque recensement on divise par 65 le chiffre de la population de cette province. Le quotient indique combien elle renferme de mille âmes par député. Disons par exemple que la population actuelle de Québec divisée par 65 donne 25,000 âmes. Chacune des autres provinces n'aura droit qu'à un député par 25,000 âmes. Et si la représentation actuelle d'une province dépasse cette proportion, elle doit être réduite; dans le cas contraire elle doit être augmentée. Or, actuellement, en vertu de cette règle, il semble que la représentation d'Ontario devrait être diminuée de cinq députés. Cependant, il y a une autre clause qui est maintenant invoquée pour sauver Ontario de cette réduction. C'est la sous-section 4 de l'article 51 de l'Acte constitutif de l'Amérique Britannique du Nord. La voici : "Lors de chaque nouvelle répartition, nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province, par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province, n'ait déchu dans la proportion d'un vingtième." On argumente en ce moment autour de cette clause. La proportion de la population d'Ontario comparée à la population totale du Canada a-t-elle diminué d'un vingtième depuis 1891? Telle est la question que l'on discute.

En général, la population urbaine a beaucoup plus augmenté que la population rurale. La cité de Montréal proprement dite a 266,826 âmes. Mais en calculant les municipalités qui en font vraiment partie au point de vue politique, industriel et commercial, elle est de 323,000, soit une augmentation de 73,221 sur le chiffre de 1891. Toronto a 207,971 âmes; Québec, 68,834; Ottawa, 59,902; Hamilton, 52,559; Winnipeg, 42,336; Halifax, 40,788; St-Jean, 40,711; Victoria, 20,821, etc.

Au résumé, l'augmentation de la population du Canada est appréciable. Pour un vieux pays elle serait très satisfaisante. Mais elle ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre d'un jeune et vaste pays comme la confédération canadienne.

Ths Chapais.

Québec, 24 août 1901.